

COMMUNAUTE URBAINE DE BORDEAUX

EXTRAIT
DU
REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU
CONSEIL DE COMMUNAUTE

Séance du 27 octobre 2006
(convocation du 16 octobre 2006)

Aujourd'hui Vendredi Vingt-Sept Octobre Deux Mil Six à 09 Heures 30 le Conseil de la Communauté Urbaine de BORDEAUX s'est réuni, dans la salle de ses séances sous la présidence de Monsieur Alain ROUSSET, Président de la Communauté Urbaine de BORDEAUX.

ETAIENT PRESENTS :

M. ROUSSET Alain, M. HOUDEBERT Henri, M. BOBET Patrick, M. BROQUA Michel, Mme CARTRON Françoise, M. CAZABONNE Alain, M. CHAUSSET Gérard, Mme CURVALE Laure, Mme EYSSAUTIER Odette, M. FELTESSE Vincent, M. FLORIAN Nicolas, M. FREYGEFOND Ludovic, M. GUICHARD Max, M. LABARDIN Michel, M. LABISTE Bernard, Mme LACUEY Conchita, M. LAMAISON Serge, M. MERCIER Michel, M. PIERRE Maurice, M. PUJOL Patrick, M. SAINTEMARIE Michel, M. SOUBIRAN Claude, M. TOUZEAU Jean, M. TURON Jean-Pierre, M. ANZIANI Alain, M. BANAYAN Alexis, M. BANNEL Jean-Didier, M. BAUDRY Claude, M. BELIN Bernard, M. BELLOC Alain, M. BENOIT Jean-Jacques, Mme BOURRAGUE Chantal, M. BREILLAT Jacques, Mme BRACQ Mireille, M. BRON Jean-Charles, Mme BRUNET Françoise, M. CANOVAS Bruno, Mme CARLE DE LA FAILLE Marie Claude, M. CARTI Michel, M. CASTEL Lucien, M. CASTEX Régis, M. CAZABONNE Didier, M. CAZENAVE Charles, M. CHAZEAU Jean, Mme CONTE Marie-Josée, Mlle COUTANCEAU Emilie, M. COUTURIER Jean-Louis, M. DANE Michel, Mme DARCHE Michelle, M. DAVID Jean-Louis, Mme DE FRANCOIS Béatrice, Mme DELAUNAY Michèle, M. DELAUX Stéphan, Mme DESSERTINE Laurence, Mme DIEZ Martine, M. DOUGADOS Daniel, Mme DUBOURG-LAVROFF Sonia, M. DUCASSOU Dominique, M. DUCHENE Michel, Mme DUMONT Dominique, M. DUPRAT Christophe, M. DUTIL Silvère, Mme FAORO Michèle, M. FAYET Guy, Mme FAYET Véronique, M. FERILLOT Michel, M. GOURGUES Jean-Pierre, M. GUICHOUX Jacques, M. GUILLEMOTEAU Patrick, M. HERITIE Michel, M. HOURCQ Robert, M. HURMIC Pierre, Mme ISTE Michèle, M. JAULT Daniel, Mme JORDA-DEDIEU Carole, M. JOUVE Serge, M. JUPPE Alain, Mme KEISER Anne-Marie, M. LOTHaire Pierre, M. MANGON Jacques, M. MANSENCAL Alain, M. MARTIN Hugues, M. MAURIN Vincent, M. MERCHERZ Jean, M. MILLET Thierry, M. MONCASSIN Alain, M. MOULINIER Maxime, M. NEUVILLE Michel, Mme NOEL Marie-Claude, M. PETIT Alain, M. POIGNONEC Michel, M. PONS Henri, Mme PUJO Colette, M. QUANCARD Joël, M. QUERON Robert, M. REBIERE André, M. SARRAT Didier, M. SEGUREL Jean-Pierre, M. SIMON Patrick, M. TAVART Jean-Michel, Mme TOUTON Elisabeth, Mme VIGNE Elisabeth, Mme WALRYCK Anne.

EXCUSES AYANT DONNE PROCURATION :

M. BANNEL Jean-Didier à Mme BRACQ Mireille (jusqu'à 10 h 20)
M. BRANA Pierre à Mlle. COUTANCEAU Emilie
M. DAVID Alain à Mme. CARTRON Françoise
M. DOUGADOS Daniel à Mme de FRANCOIS Béatrice (absent de 10 h à 11 h)
M. FAVROUL Jean-Pierre à M. MARTIN Hugues
M. GELLE Thierry à M. CASTEX Régis
M. SEUROT Bernard à M. BELLOC Alain
M. VALADE Jacques à M. DUCASSOU Dominique
M. CANIVENC René à M. QUERON Robert
Mme. CAZALET Anne-Marie à M. FLORIAN Nicolas

M. CORDOBA Aimé à M. GUICHARD Max
M. FEUGAS Jean-Claude à M. MAURIN Vincent
M. GRANET Michel à M. MONCASSIN Alain
M. JUNCA Bernard à M. MANSENCAL Alain
Mme. LIMOUZIN Michèle à Mme. FAORO Michèle
M. MAMERE Noël à M. DANE Michel
M. NEUVILLE Michel à M. MILLET Thierry (à partir de 11 h 00)
Mme. PARCELIER Muriel à M. BREILLAT Jacques
M. REDON Michel à Mme. DELAUNAY Michèle
M. RESPAUD Jacques à M. JAULT Daniel

LA SEANCE EST OUVERTE

LE BOUSCAT - Immeuble bâti situé 17 rue Coudol, cadastré AK 1, appartenant à Mesdames OLASAGASTI Chantal et AUMASSIP Marie-Françoise - Acquisition - Autorisations - Décision

Monsieur BOBET présente le rapport suivant,

Mesdames, Messieurs

Mesdames OLASAGASTI Chantal et AUMASSIP Marie-Françoise sont propriétaires sur le territoire de la Commune du Bouscat d'un immeuble bâti à usage d'habitation sans occupant situé 17 rue Coudol, à l'angle de la rue Bertrand Hauret dans le Centre-Ville du BOUSCAT, cadastré AK 1, d'une superficie de 93 m².

Ce bien non rescindable est affecté en grande partie par les emplacements réservés T 5277 et T 5311 au Plan Local d'Urbanisme approuvé, relatifs aux élargissements de la rue Coudol entre la place Roosevelt et l'avenue de Tivoli, ainsi que de la rue Bertrand Hauret au BOUSCAT, sous maîtrise d'ouvrage communautaire.

L'élargissement de la rue Coudol dans sa section comprise entre les places Gambetta et Roosevelt faisant l'objet d'un arrêté d'utilité publique en date du 11 janvier 2006, Mesdames OLASAGASTI et AUMASSIP se sont rapprochées des services communautaires en vue de la cession de leur propriété, dans le cadre de l'inscription des emplacements réservés précités au PLU alors en cours d'élaboration.

Compte tenu de l'intérêt de procéder à cette acquisition en vue de poursuivre cette opération de voirie, des pourparlers ont été engagés, à l'issue desquels un accord a pu être trouvé sur l'acquisition de cet immeuble libre de toute occupation au prix de 135 000 euros (cent trente cinq mille euros) qui n'est pas supérieur à l'avis des Services Fiscaux délivré par communiqué n°2006-069V0722 du 1^{er} mars 2006.

Dans ces conditions, et si tel est votre avis, il vous est proposé, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir :

A - AUTORISER MONSIEUR LE PRESIDENT

- à traiter à l'amiable avec Mesdames OLASAGASTI Chantal et AUMASSIP Marie-Françoise, domiciliées 1 avenue Bir Kakeim , 33520 BRUGES, l'acquisition de leur immeuble bâti libre de toute occupation d'une superficie de 93 m², cadastré AK 1, situé 17

rue Coudol au BOUSCAT, moyennant le prix de 135 000 euros (cent trente cinq mille euros),

- à signer l'acte authentique et tous autres documents à intervenir pour la conclusion de cette acquisition.

B - DECIDER

Que le montant de la dépense correspondant à cette transaction sera imputé sur les crédits prévus à cet effet au Chapitre 21, Compte 2115, Fonction 8240, CRB A 430, Programme HAA du Budget de l'exercice concerné.

Les conclusions, mises aux voix, sont adoptées à l'unanimité.

Fait et délibéré au siège de la Communauté Urbaine le 27 octobre 2006,

Pour expédition conforme,
par délégation,
le Vice -Président,

REÇU EN
PRÉFECTURE LE
10 NOVEMBRE 2006

M. BERNARD LABISTE

